

Direction Général des services – Service des assemblées

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Relevé de décisions du mardi 12 septembre 2023

15h00 – 17h00

Salle Jean IV – Mairie de Guérande

En conformité avec l'article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR :

- 1. RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES EQUIPEMENTS AQUATIQUES**
- 2. RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le relevé de décisions de la séance du 13 septembre 2022 est adopté.

1 – Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service Public des équipements aquatiques

Intervenant : Bernard LE GUEN

- Visionnage de la vidéo

Des retards dans les travaux repoussent la date d'ouverture envisagée au printemps 2024. Pour rappel, la DSP a été confiée à la société RÉCRÉA.

80 % à 85 % de l'énergie consommée par la future piscine viendra de la chaufferie bois. Cette dernière sera alimentée par du bois de bocage issu du territoire de Cap Atlantique. Une convention a été passée avec un prestataire local (SCIC Argoat bois-énergie) qui fournira les plaquettes de bois calibrées après récupération du bois auprès d'agriculteurs du territoire. Plusieurs bénéfices :

- entretien des haies et protection de la biodiversité,
- revenus complémentaires pour les agriculteurs,
- source d'énergie décarbonée pour la piscine en circuit très court.

Les communes ne sont pour l'instant pas associées à la récupération de ce bois de bocage. Par ailleurs, les déchets verts ne peuvent pas être utilisés, les plaquettes devant être calibrées pour une utilisation en chaufferie.

Cap Atlantique continue sa volonté de faire bénéficier ses équipements aux scolaires du territoire. Il y a 8 séances proposées actuellement jusqu'au CM1 pour la natation scolaire. Des séances supplémentaires en CM2 sont possibles sur demande des instituteurs lorsqu'un besoin est identifié (enfants en grande difficulté).

En parallèle, l'accès à la voile scolaire est développé dès cette rentrée avec une initiation pour toutes les communes qui en ont fait la demande (soutien de Cap Atlantique pour le transport, notamment des communes rétro-littorales).

La baisse de fréquentation des scolaires pour 2022 est due en partie à une baisse de la démographie et un « creux » dans les générations concernées.

Avis/Décision : La CCSPL prend acte du rapport annuel

2 – Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services Publics de l'eau potable et de l'assainissement

Intervenants : Claude BODET

- Visionnage de la vidéo

Eau potable :

Le réseau de Cap Atlantique est l'un des plus étanche du Département (rendement de 90 % en 2022) et la volonté reste posée auprès des délégataires d'en assurer la gestion et l'entretien, même dans les endroits reculés (pénalités financières réinjectées dans le renouvellement des réseaux). Si un énorme travail a été fait depuis 3 ans sur le nord du réseau, il reste un secteur problématique au centre du territoire.

Le renouvellement des réseaux est un travail continu (+1 M€ investi sur le futur contrat de DSP), avec une volonté d'être plus réactif sur les remontées d'accident. Un travail a été lancé auprès des collectivités pour être informé de leurs travaux de voirie et profiter de ces occasions pour inspecter les réseaux et intervenir si besoin en cohérence avec le plan pluriannuel de l'agglomération.

La forte fréquentation touristique de 2022 (année post-covid) a eu une répercussion sur la consommation moyenne des particuliers, mais la courbe de mise à disposition d'eau 2023 revient à celle de 2021.

La ressource en eau de Cap Atlantique reste assurée à 100 % par l'EPTB et il existe une sécurisation grâce à l'interconnexion entre l'usine des eaux de Férel et celle de Campbon et l'interconnexion Nantes-Saint-Nazaire-Cap Atlantique (tirage permanent 1M m³/an).

Un projet d'une nouvelle écluse pour réduire les intrusions d'eau saumâtres est à l'étude par l'EPTB eau et vilaine (date de démarrage des travaux envisagés 2025).

Assainissement :

L'entretien des réseaux reste prioritaire par rapport à une extension possible. Les chiffres sont en conformité avec le niveau national.

Il faut développer la relation directe avec l'utilisateur qui ne connaît pas les composantes du système d'assainissement. La communication doit être particulièrement claire et pédagogique pour les nouveaux constructeurs.

La question de la réutilisation des eaux usées entraîne de multiples points d'attention :

- qui sont les utilisateurs de cette eau ?
- qui paie ?
- comment la met-on à disposition ?

Si aujourd'hui il est techniquement possible de récupérer les eaux usées et de les utiliser après traitement complémentaire, le bilan environnemental et le prix de production de cette eau reste rédhibitoire (utilisation de camions pour la distribution, traitements complémentaires onéreux, usages espaces verts trop limités).

Cap Atlantique a déjà fait de la valorisation des eaux usées traitées sur la station d'épuration d'Herbignac de 1993 à 2011 date à laquelle la refonte de la station d'épuration avec un traitement plus poussé de l'azote et du phosphore a permis un rejet au milieu toute l'année.

L'entreprise industrielle HCI à Herbignac est insérée historiquement dans l'irrigation agricole, du fait notamment d'une nécessité de stockage sur certaines périodes de l'année compte tenu de l'interdiction de rejet des eaux traitées. Ce qui n'est plus le cas pour les stations gérées par Cap atlantique. Elle a repris à son compte le périmètre d'irrigation qui était assurée par les eaux de la station urbaine permettant de concilier une contrainte de non-rejet avec l'utilité d'eau pour les agriculteurs.

Cap Atlantique a toutefois initié une étude d'irrigation agricole des eaux épurées sur la station de Pénestin. D'autres études pourraient être menées dans le cadre du futur contrat de DSP, notamment sur la station d'épuration de La Turballe.

Vendée Eau mène une expérimentation avec les eaux usées des Sables d'Olonne : rejet après traitement dans un cours d'eau qui alimente le barrage où est prélevée l'eau pour être potabilisée. C'est un projet pilote à 20 M€ (soutien fonds européens) qui dépasse le cadre actuel réglementaire strict sur l'utilisation des eaux usées.

Les contrôles des branchements neufs sont effectués par le délégataire, Cap Atlantique assure les contrôles en cas de vente. Les procédures vont être fiabilisées avec le nouveau délégataire dans un objectif d'améliorer la relation usagers.

Le nouveau schéma directeur permettra de définir au mieux les besoins d'évolution des réseaux.

Avis/Décision : La CCSPL prend acte du rapport annuel

Pour information : Il n'existe aucune disposition dans les textes de loi relative à la forme qu'un compte-rendu de commission doit prendre. Il apparaît donc qu'un relevé de décisions suffit, dès lors qu'il est fidèle aux échanges qui ont eu lieu.

Afin de s'en assurer, les équipes de Cap Atlantique s'engagent à soumettre aux participants à la CCSPL une première version du relevé de décisions rapidement après la réunion, afin que ceux-ci puissent faire part de leurs remarques et ajouts potentiels.

Le relevé de décisions une fois finalisé est envoyé à l'ensemble des membres de la commission.

Nom	Prénom	Fonction	Associa- tions/Instance	Présent	Absent
QUEMARD	Pierre-André	<i>Membre titulaire de la CCSPL</i>	ASPEN	x	
CROIZIER	Philippe	<i>Membre titulaire de la CCSPL</i>	DECOS		x
GAUTRON	Rémy	<i>Membre titulaire de la CCSPL</i>	Fédération Presqu'île Envi- ronnement		x
POUPARD	Marie-Claire	<i>Membre titulaire de la CCSPL</i>	U.F.C. QUE CHOISIR		x
CUDENNEC	Jean	<i>Membre titulaire de la CCSPL</i>	EAU ET RI- VIERES DE BRE- TAGNE	x	
GUEGAN	Martine	<i>Membre suppléante de la CCSPL</i>	ASPEN		x
DUPÉ	Bénédicte	<i>Membre suppléante de la CCSPL</i>	Fédération Presqu'île Envi- ronnement	x	
NAVEZ	Colette	<i>Membre suppléante de la CCSPL</i>	U.F.C. QUE CHOISIR	x	
BODET	Claude	<i>Président de la CCSPL</i>	Cap Atlantique	x	
LE GUEN	Bernard	<i>Elu membre de la CCSPL</i>	Cap Atlantique	x	
LOUVRIER	Franck	<i>Elu membre de la CCSPL</i>	Cap Atlantique		x
DEL SOCORRO	Philippe	<i>Directeur général des services</i>	Cap Atlantique	x	
MEUNIER	Stéphane	<i>Directeur des services techniques</i>	Cap Atlantique	x	
POIGNART	Laurent	<i>Responsable du service exploitation et contrôle</i>	Cap Atlantique	x	
LEYGONIE	Soizic	<i>Directrice « Déchets, Parc Automobile et Lo- gistique »</i>	Cap Atlantique		x
LARGY	Thibault	<i>Directeur du Développe- ment</i>	Cap Atlantique	x	
LABÉ	Marine	<i>Responsable Gouver- nance communautaire et territoriale</i>	Cap Atlantique	x	
BAUER	Sébastien	<i>Assistant exploitation – Equipements sportifs</i>	Cap Atlantique	x	